

Le C3N, composé du président et du bureau du Conseil Scientifique (CS) du CNRS, des présidents des Conseils Scientifiques des Départements (CSD) du CNRS, du président et du bureau de la Conférence des Présidents des sections du Comité National (CPCN) de la recherche scientifique, s'est réuni ce 13 novembre 2008 à Paris. Il a pris connaissance des informations les plus récentes relatives aux évolutions de la réforme sur lesquelles le CS aura à se pencher au début de la semaine prochaine. Le C3N estime être désormais confronté à la mise en œuvre résolue d'un démantèlement programmé du CNRS, qui s'en prend ouvertement à la continuité thématique des recherches menées dans l'organisme, au statut des laboratoires et à la pérennité des emplois statutaires.

Dans ces conditions, le C3N a adopté le communiqué suivant :

La conduite de la discussion durant les trois derniers mois sur l'organisation du CNRS en instituts contredit les engagements pris par la Ministre dans sa lettre du 27 juin dernier d'assurer une égalité de traitement entre les disciplines et de favoriser l'organisation d'un large débat dans les communautés scientifiques. C'est ainsi en particulier que les sciences du vivant et l'informatique voient leur avenir soumis à deux commissions créées de toute urgence par le Ministère aux fins manifestes d'obtenir des réponses préconçues à des questions imposées. **Nous ne consentirons pas à des décisions qui iraient contre la nécessaire continuité thématique du CNRS, conditionnée par la coopération de toutes les disciplines à l'intérieur de son périmètre.**

S'agissant des Unités Mixtes de Recherche (UMR), nous prenons acte de la déclaration de la Ministre (dépêche AEF du jeudi 16 octobre) écartant toute stratégie de désassociation, de délabellisation et de « repli sur soi ». **Pourtant, la logique d'abandon par le CNRS du rôle d'opérateur de recherche va fragiliser à terme la plupart des UMR, et mettre en cause la politique de partenariat équilibré à laquelle la Conférence des Présidents d'Université (CPU) vient de son côté également de renouveler son attachement.**

Plus généralement, la nouvelle baisse de la dotation de base des laboratoires qui se profile et la faiblesse annoncée de la campagne 2009 de recrutement de chercheurs, outre la diminution constante des effectifs d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs (ITA), constituent des démentis brutaux à la communication officielle sur le thème de la recherche mise au rang des priorités nationales.

Quant aux conditions dans lesquelles est inauguré le système des chaires (leur nombre initial excessif, l'insuffisance de concertation sur leur répartition, les modalités incertaines et plus locales que nationales envisagées pour les recrutements), elles suscitent notre opposition. Puisque le Conseil Scientifique, saisi d'une proposition de 90 chaires pour la campagne 2009, l'a rejetée, **nous comptons que ces postes soient remis au nombre des emplois statutaires que le CNRS offrira au concours.**

Enfin, sur le point tout à fait crucial des deux champs disciplinaires au cœur des débats actuels (l'informatique et la biologie), nous appelons le comité national de la recherche scientifique (CoNRS) à faire en sorte que toute évolution structurelle majeure soit précédée d'une consultation, organisée à bulletins secrets et sous son contrôle, des personnels du CNRS, des autres organismes, et des universités, formant le corps électoral national des sections concernées.

Si, après une telle consultation, les décisions prises allaient à l'encontre de l'avis exprimé par ces communautés scientifiques, le C3N déclare solennellement qu'il appellerait l'ensemble des personnels, de toutes les disciplines, à une réaction forte, qui comporterait notamment un moratoire des expertises à l'ANR et à l'AERES.